

Si vous d'attribuer l'Ami, qui est basique et  
et sans venir: attention, dit il, qu'on n'a que faire  
de trouver étrange son silence ou les jeunes fols -  
partent; qu'il se fait de fait avec, et seaura bien  
le... il sera scrup. que V. A. -

Monsieur

265. avec beaucoup  
que le  
à V. A.  
e.

Je m'attendois bien a la réponse que vous m'avez faite sur la proposition  
de l'amy, puis que je lui avois representé les mêmes raisons. Mais je n'ay  
pas trouvé a propos de la lui dire que l'on ne soit en estat de lui faire  
quelque gratification, et sans sçavoir que cela le feroit cabrer et abandonner  
de lui, comme il proteste qu'il fera si dans peu de jours on ne lui fait  
qu'avec que les services lui sont agréables. M. de Heemolier a écrit a M. de la  
que Mad. la Pr. Royale étoit toute disposée a lui donner la qualité d'agent,  
qui lui fait dire qu'il ne tiendra désormais qu'à Mad. la Pr. qu'il ne le  
sera, et sur cela il est incapable de raison, comme ne pouvant par subsister  
on ne lui aide, et promptement. La Consultation ne fut faite que hier, et  
a été rédigée par écrit qu'aujourd'hui, ce qui a empêché que je n'en aye eu  
copie, mais par le prochain je vous l'envoyeray bien aiant. Elle ne contient  
de deux chefs, sçavoir de la Regence, et du Supplément du Douaire. Sur le  
premier ils ont tenu que la princesse R. même est encore en aage ou elle devroit  
être sous tutelle, de sorte qu'arguments de la tutelle a la Regence leur fondement  
n'ont rien. Vous en jugerez quand vous verrez la piece ils n'y parlent  
rien du droit de la Succession de la mere. au cas que le fils mourut, par ce  
que les advocats ont dit tous que cela n'avoit lieu qu'aux successions partielles  
mais non en matiere de fiefs ou de principautés, ou les parents collateraux  
sont préférés aux meres. Tamy a si Mad. la Pr. D. triomphe en Hollande,  
qu'elle envoie un habil' homme a Orange, on s'y établira si bien que les  
forts du party contraire demeureront inutilés. Je suis

La -  
on qu'a  
Grande  
de -  
ce -  
N'apprendre  
de  
i pour  
qu'il  
V. A. -  
travaux  
à d'orange  
qui -  
ne soit  
à Paris  
libération,  
avoir sa  
elle

Paris ce 13 jan.  
1652

Le Brechumbe et breveligé servit  
B. de Guéneson

parole vituperée, en matiere ou en un y qu'elle  
seule qui puisse passer pour le plus irréprochable